

**Réunions de travail organisées avec l’UPPCF et la FBP,**

**aux côtés des autres associations du secteur clinique francophone de la FBP.**

**Août 2016**

Chers membres,

L’UPPCF a pour première mission de rassembler le plus grand nombre possible de psychologues cliniciens afin d’être plus forts et représentatifs auprès des instances décisionnelles qui influencent notre pratique professionnelle. C’est dans cette optique que nous avons d’emblée entamé des négociations avec d’autres associations, à commencer par la Fédération Belge des Psychologues. A terme, nous ambitionnons de représenter le secteur clinique francophone de la fédération[[1]](#footnote-1). De la sorte, nous pourrons enrichir notre point de vue de psychologue clinicien en nous appuyant sur la communauté de tous les psychologues, cliniciens ou non. Nous pourrons trouver davantage un équilibre des forces entre néerlandophones et francophones, nous pourrons mutualiser nos moyens, tant en énergie que financiers, quand ce sera nécessaire notamment pour les matières fédérales. De son côté, La FBP pourra compter sur un secteur clinique fort pour la soutenir dans ses missions. Bref, se fédérer là où il est urgent et nécessaire de se faire entendre d’une seule voix !

Nous avons convenu avec la FBP une phase de transition. Pendant cette phase transitoire de partenariat de collaborations, l’UPPCF sera considérée au même titre que toute autre association du SCF de la FBP. Avec ces associations et la FBP, durant les prochains mois, nous allons mener un groupe de travail qui devra redéfinir les liens des associations du SCF avec la FBP, dont l’UPPCF. Notre espoir est que la FBP et les associations qui y sont liées trouvent ainsi une dynamique de fonctionnement renouvelée et au plus près des besoins des psychologues d’aujourd’hui.

D’emblée, par ce partenariat, la première forme de collaboration sera de mandater ensemble des psychologues cliniciens affiliés à la FBP et à l’UPPCF pour représenter la psychologie clinique là où c’est nécessaire. Par exemple, nous mandaterons ensemble des psychologues cliniciens francophones au Conseil fédéral des professions de santé mentale qui devrait être créé dès septembre suite à la loi de juin 16 sur l’exercice de la psychologie clinique et de la psychothérapie. Pendant cette phase, l’UPPCF sera invité à titre d’observateur au CA de la FBP.

Au terme de ces rencontres qui réunit la FBP et l’ensemble des associations du SCF dont l’UPPCF, Il fait peu de doutes que des liens de qualité soient établis afin de renforcer l’ensemble de la communauté des psychologues.

Thierry LOTTIN  
Président UPPCF  
Psychologue Clinicien

1. La psychologie clinique constitue un des trois secteurs de la fédération, à côté des secteurs « recherche et enseignement », et « organisation et travail ». [↑](#footnote-ref-1)